



Coups et blessures sur mineur de 16 ans

Par **julietteM**, le **31/05/2015** à **13:27**

Bonjour, mon frère de 16 ans a reçu d'un adulte des coups et blessures lors d'une soirée. En effet, il était avec d'autres copains aux 18 ans d'un ami et ont apporté de l'alcool. La fête étant ennuyeuse et ils voulaient se mettre à l'écart avec une ou deux bouteilles d'alcool. Le père du nouveau majeur, en voyant cela, a donné une très violente gifle à Antoine (mon frère) car il voulait pas qu'ils boivent. rn(Ils avaient reçu des "avertissements" de la part des parents sur leur consommation d'alcool tout au long de la soirée, mais ils n'étaient pas du tout bourrés)rnMon frère s'était excusé avant et après les faits, très poliment. Le père en question est réputé pour être très impulsif voir violent. Contrairement à ce que dit sa femme, il était sous l'emprise de l'alcool.rnAntoine a une blessure à l'intérieur et à l'extérieur de la joue assez voyante. Nous allons faire un constat des blessures par un médecin.rnrnSi il ne s'excuse pas, quelle peut être la peine encourue si on porte plainte? rnrn(Je suis désolée si je me suis trompée de Droit mais je ne m'y retrouve pas du tout)